

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Il y a environ 17 minutes, vous avez dit que vous m'accorderiez la parole pour une question supplémentaire sur le problème important du logement; comme il est presque 6 heures et que c'est une question importante, je me demande quand je pourrai le faire?

M. l'Orateur: Je crois comprendre que la question que le député voulait poser était si importante, et les autres aussi, que les députés voudraient poursuivre la période des questions avant la suspension—il reste environ 13 minutes—sinon, nous devrions reprendre la période des questions à 8 heures. Je laisse à la Chambre le soin d'en décider.

Des voix: D'accord.

* * *

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

DEMANDE D'AUGMENTATION DE L'AIDE AUX PROVINCES AUX TERMES DU RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que les familles à faible revenu qui comptent des enfants sont particulièrement touchées par le prix des aliments et que mon chef a déjà signalé que certaines provinces ne pouvaient se permettre de participer à cette aide moyennant le partage des frais, le gouvernement offrira-t-il, en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, de payer le plein montant des augmentations provinciales ou municipales des allocations alimentaires versées aux familles recevant de l'aide sociale.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas d'accord avec la prémisse du chef du député qui veut qu'aucune province ne puisse se le permettre. En réalité, cela dépend des priorités qu'elles se donnent.

● (1800)

M. Lewis: Vous avez dit que certaines provinces le pouvaient.

M. Trudeau: Mais, monsieur l'Orateur, le fait est que le gouvernement a pris des mesures pour venir en aide à toutes les familles qui comptent des enfants en annonçant un projet de loi visant à apporter sur-le-champ une augmentation portant l'allocation à \$12 aux termes de la présente loi sur les allocations familiales, de crainte que certaines provinces ne veuillent pas agir conformément aux lignes directrices du Régime d'assistance publique du Canada que j'ai suggérées.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES RAISONS QUI ONT MOTIVÉ LE REFUS D'UN NOUVEAU PROCÈS À YVES GEOFFROY

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

Récemment, le ministre écartait toute possibilité d'un nouveau procès dans le cas du notaire Geoffroy, ce à quoi je ne m'oppose pas. Étant donné les raisons qui ont incité le ministre à rendre une telle décision, et que ces raisons

Questions orales

sont inconnues du public, est-ce que le ministre serait disposé à les rendre publiques ou à dire pourquoi il refuserait de le faire?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, la déclaration selon laquelle un nouveau procès avait été refusé précisait que cette décision avait été prise après un examen complet des allégations qui avaient été présentées comme justifiant la tenue d'un nouveau procès et après que le ministre de la Justice lui-même en fut venu à la conclusion qu'aucune procédure spéciale de ce genre n'était indiquée à ce moment-là.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT DANS LA CONJONCTURE ACTUELLE—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné l'absence dans la déclaration qu'il a faite aujourd'hui de toute allusion réelle à un changement de la politique économique, de la politique financière, de la politique monétaire et particulièrement de la politique fiscale, le premier ministre est-il en mesure de nous dire si, à l'occasion de la présente session spéciale, il prévoit déposer d'autres projets de loi ou faire d'autres déclarations de politique ou encore d'autres annonces?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne puis donner de réponse au député aujourd'hui.

* * *

LES CÉRÉALES

LA MAJORATION DE LA SUBVENTION ET L'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Pourrait-il dire à la Chambre si la subvention de \$1.25 le boisseau pour le blé qui a été annoncée aujourd'hui vient s'ajouter à la somme de \$1 le boisseau annoncée précédemment par le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, ou si l'augmentation annoncée aujourd'hui est de 25c. le boisseau?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il s'agit d'une augmentation de 25c. le boisseau.

M. Towers: Le premier ministre peut-il nous dire comment la somme de 25c. le boisseau de blé se rattache à l'augmentation de 5c. la miche de pain?

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE EN MISSION AU JAPON— LA REMISE DE LA VISITE

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre ou au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Pourrait-on dire à la Chambre si la délégation ministérielle envoyée au Japon